



Édito

Réintroduction du gypaète barbu dans les Grands Causses - une belle histoire européenne

La réintroduction du gypaète barbu en Europe est l'une des plus belles histoires de restauration de la faune sauvage en Europe, une aventure qui continue à rassembler beaucoup de parties prenantes, le grand public et l'intérêt général. De la quasi-extinction en Europe, nous avons réussi, en quelques décennies, à restaurer l'espèce dans les Alpes et en Andalousie, et nous continuons à travailler pour sa restauration sur le continent européen. Le LIFE GYPCONNECT, à l'occasion duquel nous essayons de réintroduire le Gypaète barbu dans les Causses/Massif Central (France) et de relier les populations pyrénéennes et alpines, s'inscrit résolument dans la stratégie plus large de restauration de cette espèce à l'échelle Européenne.

Les Gypaètes barbus étaient autrefois largement distribués en Eurasie et en Afrique, avec des populations importantes dans la plupart des principales chaînes de montagnes de ces continents. L'espèce se reproduisait dans presque tous les pays méditerranéens, ce qui assurait un échange génétique constant entre les noyaux de population et permettait l'existence d'une métapopulation européenne viable. Cependant, cette situation a rapidement changé au cours du 19^{ème} siècle et au début du siècle dernier, l'espèce avait disparu presque entièrement due aux actions humaines. Seules trois populations ont survécu en Europe de l'Ouest, deux petites populations isolées insulaires en Corse et en Crète, et la principale dans les Pyrénées, aucune n'étant autosuffisante sans actions spécifiques, et certainement pas en nombre suffisant pour recoloniser leur aire de distribution antérieure. Dans ce contexte de régression importante, les réintroductions sont rapidement apparues comme le seul moyen viable de retrouver une métapopulation.

Ainsi dès le milieu des années 70, la décision de réintroduire le Gypaète barbu dans les Alpes a été prise, avec les premières libérations en nature en 1986. Après les réintroductions dans les Alpes, un deuxième projet a débuté en Andalousie en 2006 avec deux couples reproducteurs qui se sont reproduits avec succès cette année. Ce projet est désormais suivi de réintroductions dans les Grands Causses débutées en 2012 - désormais consolidées significativement par le LIFE GYPCONNECT. Un projet de repeuplement en Corse (où la petite population isolée a besoin d'une aide urgente) a démarré en 2016, et un nouveau projet de réintroduction a démarré cette année dans les montagnes du Maestrazgo dans le sud de l'Espagne (Valencia), à mi-chemin entre l'Andalousie et les Pyrénées, avec la même philosophie de connexion des noyaux de population en une métapopulation, que LIFE GYPCONNECT incarne pleinement.

Jusqu'ici tout va bien - bien que ce grand projet s'inscrit sur du long terme, les gypaètes se reproduisent dans les Alpes et en Andalousie, et se reproduiront sans aucun doute un jour dans les Grands Causses, tandis qu'un flux de gènes et d'individus efficace est attendu du sud de l'Espagne aux Alpes - et renforcera la résilience génétique et l'adaptation des populations de Gypaètes barbus aux défis futurs. Le LIFE GYPCONNECT est en effet un élément très important dans cette stratégie européenne, et nous sommes ravis de pouvoir travailler et soutenir tous nos partenaires dans cette grande aventure. The bearded vulture is back in Europe!

José Tavares, VCF

Quoi de n'oeuf côté reproduction



Gypaète barbu juvénile @ Lionel Hausseguy

Moins d'oiseaux peuvent être libérés en 2018, bien que le nombre d'oiseaux produits soit stable dans le cadre du programme européen pour les espèces menacées (EEP) en faveur du Gypaète barbu

2018 figure comme la quatrième année consécutive avec une production élevée et stable de poussins dans le réseau EEP de reproduction en captivité du Gypaète barbu.

Au total, 42 couples de Gypaètes barbuis ont produit 25 poussins sur 68 œufs pondus. Le record des 30 poussins produits a bien failli être atteint, mais le réseau EEP a déploré une mortalité élevée et inhabituelle des poussins produits. En effet, "seulement" 25 oiseaux ont survécu sur les 33 nouveaux nés.

Quatre oiseaux sont morts après avoir été adoptés avec succès: L'un d'eux avait un mois et est mort à cause d'une infection. Deux autres, âgés respectivement de deux et trois semaines, sont morts sans connaître la cause du décès. Les deux ont été découverts en partie consommés par le couple adoptif, ce qui n'est pas exceptionnel chez le Gypaète barbu: les poussins morts sont toujours consommés par les parents. Le dernier poussin est mort le jour après avoir été adopté avec succès. C'était la première double adoption de ce couple. Le mâle, suite à la nervosité due à cette double adoption, ne s'est pas nourri comme d'habitude. Pour répondre à la demande de nourriture du poussin plus âgé, la femelle a employé le plus jeune poussin (jusqu'alors nourrit avec succès) pour nourrir le poussin plus âgé.

Un autre poussin est mort pendant l'adoption et trois autres lors des éclosions. De plus, un poussin de trois mois s'est blessé quelques jours avant son départ pour la libération.

Ainsi, ce sont neuf oiseaux potentiels qui ont été perdus pour les projets de réintroduction.

Bien que 25 poussins aient été reproduits au sein du réseau EEP, seulement 13 étaient disponibles pour les projets de réintroduction. Trois d'entre eux ont été réservés pour le projet LIFE GypConnect.

La disponibilité des oiseaux est liée au fait:

- que la plupart des poussins étaient des descendants de lignées non communes,
- et que depuis la dernière décennie les mâles sont encore déficitaires dans le réseau EEP. Ce déséquilibre sexuel doit être résolu urgemment pour assurer le même niveau de production de poussins au cours des quatre dernières années et a fortiori la poursuite de la fourniture de tous les projets de réintroduction en cours et de l'efficacité du réseau captif.

Le rôle clé des projets de réintroduction est toujours entre les mains des centres spécialisés d'élevage. 70,2% du total des poussins produits au cours des quatre dernières années (n = 104) proviennent de ces centres d'élevage spécialisés, avec un nombre similaire de couples reproducteurs dans les zoos (77 à 74 respectivement). Le succès élevé de la reproduction de ces centres (0,94 poussins / couples reproducteurs) a permis à 63 oiseaux d'être libérés entre 2015 et 2018. La VCF, étant conscient de la difficulté d'améliorer le succès de la reproduction dans les zoos, ce qui nécessiterait du personnel affecté exclusivement sur le Gypaète barbu (comme cela se déroule pour les centres spécialisés) qui soit investi dans l'amélioration du taux de survie dans les zoos. Depuis 2013, un nouveau service a été mis en place au sein du réseau EEP, permettant à tous les partenaires de demander la visite d'un spécialiste de l'espèce, dans le but d'améliorer les conditions de logement de leurs oiseaux. Plus de 20 zoos ont été visités (en particulier tous les nouveaux partenaires) et la plupart ont amélioré leurs volières en suivant les recommandations du spécialiste. Ces cinq dernières années permettent déjà de recueillir les premiers résultats positifs de ce service. L'âge moyen de mortalité est passé de 17,1 ans à 25,2 ans, ce qui équivaut presque aux résultats des centres spécialisés. Ceci est dû au fait que chaque nouveau zoo ne reçoit des oiseaux que s'ils sont hébergés dans les meilleures conditions en suivant à 100% les directives EEP. Comme vous pouvez l'imaginer, cela aura des effets positifs, et nous pouvons nous attendre dans les années à venir à augmenter le nombre de poussins fournis à tous les projets en cours.

Alex Llopis, VCF

Des opérations de réintroduction en cours



Drumana s'alimentant © VEB

Trois Gypaètes barbus libérés dans les Baronnies

Une nouvelle libération de trois Gypaètes a eu lieu le 06 mai 2018, à l'occasion de la « fête des Vautours » de Villeperdrix. Aux deux oiseaux initialement prévus est venu s'ajouter un troisième individu, qui aurait dû être lâché dans les Grands Causses (Cf. Annulation du lâcher dans les Grands Causses).

Clapas, Drumana et Simay sont leurs petits noms. Ce sont trois mâles. Ils sont nés dans les centres d'élevage spécialisés d'Haringsee (Autriche), Vallcalent (Catalogne) et Guadalentín (Andalousie).

Près de 500 personnes étaient présentes lors de la présentation des oiseaux, à la mi-journée ! Les oiseaux étaient portés par leurs parrains et marraine : Madame Maire-Pierre Mouton, présidente du Conseil Départemental de la Drôme, est la marraine de Drumana. Monsieur Alain Boutonnet, ancien président de Vautours en Baronnies, est le parrain de Simay et Michel Terrasse, membre du bureau de la Vulture Conservation Foundation, est le parrain de Clapas.

Après plusieurs semaines passées sur le taquet, Clapas et Drumana ont pris, à quelques minutes d'intervalles, leur envol le 25 mai, dans la matinée. Simay a quant à lui attendu le 08 juin pour effectuer son premier vol.

Depuis, ils n'ont pas encore quitté la vallée de Léoux, où ils reçoivent régulièrement la visite de Mison, la jeune femelle née en nature en Suisse et libérée en octobre 2017 à Léoux.

Jullien Traversier, VEB

Annulation du lâcher dans les Grands Causses

En ce début de printemps 2018, les équipes de la LPO Grands Causses et du Parc national des Cévennes ont subi des aléas inhérents aux programmes de réintroduction dépendant notamment des résultats de la reproduction en captivité d'une espèce très sensible et complexe que représente le Gypaète barbu. L'un des deux Gypaètes destinés à être lâchés dans les Grands Causses, sur le site lozérien, a subi une chute critique depuis son nid dans le centre de Guadalentín (Andalousie, Espagne). Sa blessure ne permettant pas au poussin de survivre en nature, il a donc été intégré à la population captive en centre d'élevage. Pour l'année 2018, l'une des priorités de la stratégie de conservation in situ du Gypaète barbu implémentée par la VCF, coordinatrice du réseau de centres de reproduction en captivité (EEP), visait à garantir un nombre minimum de Gypaètes permettant d'assurer le maintien génétique de la population captive sur le long terme. Ainsi, sur les 68 œufs obtenus cette année seuls 25 poussins ont survécu, dont 12 ont été conservés pour la reproduction captive et uniquement 13 ont pu bénéficier d'une réintroduction dans les différents programmes européens.

La possibilité de recevoir un oiseau de substitution dans les Grands Causses a donc été écartée, contraignant l'équipe du Life Gyconnect à prendre la décision de lâcher le second individu prévu pour les Grands Causses sur le site des Baronnies, avec les deux congénères déjà destinés à la réintroduction sur ce site.

En outre, les événements préoccupants d'empoisonnement dans les Grands Causses ont conforté l'équipe de projet à reporter les libérations pour l'année 2019.

Malgré cette grande déception dans la mise en œuvre du programme de réintroduction et les nombreuses heures de travail en commun pour les préparatifs de ce lâcher tant attendu, La LPO Grands Causses et ses partenaires ont tenu à assurer toutes les animations et activités de sensibilisation initialement prévues sur la durée de la saison estivale. Les équipes sont dans les starting-blocks et se tiennent prêtes à organiser le prochain lâcher.

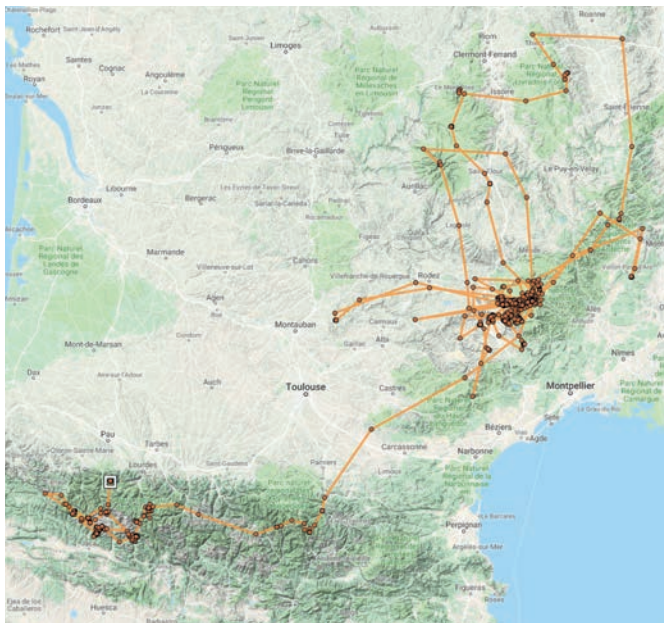
Les trois individus toujours présents sur le territoire (Arcana, Layrou et Adonis) sont toujours suivis avec beaucoup d'attention. Il est vivement espéré que ces oiseaux fréquenteront toujours ce secteur pour accueillir les prochains jeunes gypaètes, qui prendront leur envol en 2019 dans le sud du Massif central.

Noémie Ziletti, Léa Giraud, LPO Grands Causses

Layrou en vol dans les gorges de la Jonte, mai 2018 © Jacques Matthey



Des nouvelles des oiseaux



Les pérégrinations de Calandreto © LPO/SWILD

Un deuxième Gypaète barbu caussenard rejoint les Pyrénées

Calandreto est l'un des quatre jeunes gypaètes barbus réintroduits dans le sud du Massif central en 2017 et équipés d'une balise GPS. Après avoir passé son premier hiver dans les Grands Causses et fait quelques excursions dans le Puy de Dôme, en Ardèche (ZPS Basse Ardèche) et dans le Tarn au printemps dernier, il a poussé ses vols exploratoires jusque dans le massif pyrénéen ! Il a quitté le secteur de sa libération le 1er juin 2018 (à 12h27, il se trouvait encore au niveau des corniches méridionales du causse du Larzac) puis, il a traversé la Montagne noire, au nord du couloir de déplacement des vautours des Corbières, pour atteindre l'Ariège le jour-même (à 17h54, il avait déjà rejoint les reliefs ariègeois, à une dizaine de km à peine au Sud de Foix). Il a alors parcouru le massif en direction de l'Ouest. Il a prospecté le territoire du Parc national des Pyrénées (secteurs de Gavarnie et d'Ossau) et il a visité plusieurs sites de nourrissage aragonais dès la mi-juin. Il ne fait aucun doute que Calandreto a été attiré par la nourriture disponible et l'affluence importante de Gypaètes sur ces sites. L'oiseau a été observé et photographié dès le 14 juin, en Aragon, sur l'un de ces sites de nourrissage se trouvant à l'Est de Canfranc. Il a pu être identifié grâce à ses bagues codées et ses décolorations alaires.

Calandreto est le second Gypaète barbu lâché dans les Grands Causses à avoir rejoint les Pyrénées ; Cardabelle, une femelle lâchée en 2012, avait déjà traversé la vallée de l'Aude en mai 2013.

Ces sites de nourrissages en Aragon sont très attractifs et attirent les gypaètes jeunes ou immatures en nombre. Roc Genèse, né en nature en 2016 dans l'Aude et équipé d'une balise GPS dans le cadre du LIFE GYPCONNECT, a également fréquenté ce site de nourrissage en Aragon le même jour que Calandreto.

La LPO remercie vivement Jose Antonio Sesé (agent de l'environnement au Service de garderie de Huesca, Diputacion General de Aragon), pour les échanges et la transmission des données d'observations de ces deux oiseaux.

Noémie Ziletti, Léa Giraud, LPO Grands Causses

Gypaètes Barbus dans les Pyrénées françaises

Bilan au 01/07/2018

Les opérations réalisées dans les Pyrénées sont inscrites dans le PNA Gypaète barbu piloté par la DREAL-Nouvelle Aquitaine et mises en œuvre par le réseau Casseur d'os* coordonné par la LPO ; elles sont financées dans le cadre d'un programme de coopération transfrontalière (poctefa) dédié à la valorisation des services écosystémiques des rapaces nécrophages pyrénéens, intitulé « Ecogyp ». Ce projet a été engagé par la LPO et plusieurs régions espagnoles dont la Navarre (porteur de projet) et l'Aragon.

Suivi de la population

Si le printemps a été exceptionnellement clément en 2017, permettant à 16 jeunes de prendre leur envol (un record pour les Pyrénées françaises), il a été très humide en 2017, comme habituellement. Cependant, l'effort de conservation initié en 2017 s'est poursuivi, et 15 jeunes étaient encore vivants fin mai, malgré des conditions climatiques vraiment peu favorables (dans les mêmes conditions, 9 et 11 jeunes avaient été élevé respectivement en 2015 et 2016). Cependant, un cas de mortalité tardif (et donc suspect) de poussin a été enregistré fin juin en Béarn (dép. 64) : les restes (os, plumes, peau, insectes morts, fientes, etc.) ont été collectés par des agents du Parc national des Pyrénées à des fins d'analyses toxicologiques.

Régions	64	65	31	09	66	11	TOTAL
Couples/trios	9-10	14	3	9	6	1-2	42-44
Pontes	7-8	12-13	2	6-7	6	1	34-37
Poussins éclos	4	10	1	3-4	2	0	20-21
Jeune à l'aire fin mai	4	6	1	2-3	2	0	14



Deux « couples fantômes » sont recensés en Béarn, ils n'ont pas été précisément localisés en 2018, la météo n'ayant pas facilité les recherches : ils tentent depuis 2 ou 3 années de s'installer dans des vallées occupées par des colonies de Vautours fauves et n'ont probablement pas niché.

Un couple a disparu au Pays Basque : fin décembre, il aménageait l'aire dans laquelle il avait élevé un jeune en 2017, mais en janvier, il ne restait qu'un adulte seul sur le site.

Un ou deux nouveaux territoires sont en cours d'occupation dans les Corbières : des adultes sont observés ce printemps autour de 2 sites de nourrissages alimentés par la LPO-Aude ; le turnover semble encore fréquent (typique de la phase de formation des couples) et la situation n'est pas encore stabilisée mais les mouvements d'oiseaux plus nombreux sont des indicateurs très positifs.

Martine Razin et Vadim Heuacker, LPO Pyrénées



Site de nourrissage Hautes Corbières © LPO Aude

Situation de l'espèce dans l'Aude, de l'espoir à la concrétisation

Dans la précédente Plume du LIFE du mois de mars 2018, l'article consacré à la situation de l'espèce dans le département de l'Aude était intitulé « Situation contrastée dans l'Aude mais aussi pleine d'espoirs ». Si le terme « contrasté » était le reflet de l'échec en cours de couvaison des 2 couples pyrénéens nicheurs présents au sein du périmètre du Life (1 dans l'Aude et 1 limitrophe avec l'Ariège), le terme « espoir » était lié à une évolution constante très positive depuis déjà quelques années de l'espèce sur le massif des Corbières. Depuis cette date et plus particulièrement depuis début mai 2018, cette évolution a connu des avancées importantes que ceux qui avaient osé les rêver s'était bien gardés de les exprimer trop fort afin d'éviter de passer pour des optimistes béats !

Par ordre d'apparition dans le temps: Le mâle solitaire présent depuis 2016 dans les Hautes Corbières, qui avait fini par être nommé « le célibataire des Corbières », cohabite depuis début mai avec une femelle adulte. Cette dernière, déjà très territoriale, est régulièrement observée harcelant les intrus s'approchant trop près des différents perchoirs utilisés par le couple. Si ce cantonnement venait à se concrétiser, la distance actuelle (180 km) entre le premier couple nicheur pyrénéen et les Causses serait réduite d'environ 35 km. Voici donc un constat de bon augure pour l'espèce mais aussi pour l'objectif de connexion du programme Life Gypconnect.

Toujours dans le numéro précédent de La Plume du Life (mars 2018), nous annoncions le cantonnement en cours courant 2017 d'un couple cette fois-ci sur la partie sud-ouest des Corbières. Depuis cette date, si la présence du mâle est permanente, celle de la

femelle reste assez aléatoire, à tel point que l'on se demande si cette dernière n'a pas rejoint le mâle du couple décrit précédemment. Dans la première quinzaine de juin 2018, alors que le mâle était de nouveau observé seul depuis début mars, nous avons eu la grande surprise de l'observer accompagné d'une femelle subadulte. A noter que ce mâle est boiteux depuis la mi-mai suite à l'amputation totale d'un doigt et de la moitié d'un autre à la patte droite, conséquence possible résultant d'un choc avec un obstacle (câble...) ou d'une altercation musclée avec un congénère voire un autre rapace.

Bien que très encourageante, cette évolution n'en reste pas moins encore très fragile et seuls les mois voire les années permettront de confirmer ce qui apparaît comme un bond en avant vers une connexion effective de l'espèce entre la population pyrénéenne naturelle et celle réintroduite des Grands Causses.

Cette évolution ne tombe cependant pas du ciel, c'est le résultat d'années de travail qui ont permis à l'espèce de recoloniser progressivement depuis l'ouest l'ensemble du massif pyrénéen.

Dans le cadre du programme Life Gypconnect, l'action menée de longue date dans les Pyrénées consistant à créer des sites de nourrissage spécifiques pour favoriser le retour de l'espèce a été complétée et prolongée afin d'assurer un continuum entre ce massif et les Grands Causses. Si cette action spécifique n'a pas encore fait la preuve formelle de son attractivité pour favoriser les déplacements d'individus entre les différents massifs, il est par contre évident qu'elle contribue fortement à l'évolution très positive auquel on assiste dans le massif des Corbières situé sur le plus court chemin entre les Pyrénées et les Grands Causses.

Yves Roullaud, LPO Aude



Gypaète et Bouquetins au Bargy (74) © Lionel Hausseguy

Perte de la balise pour Volcaire

Volcaire, le jeune mâle lâché en 2016 dans les Baronnies, a perdu au cours du printemps dernier sa balise. Volcaire a passé une grande partie de l'année passée dans les Baronnies, n'effectuant que quelques courtes escapades dans les massifs voisins. Très souvent cantonné dans l'est des Baronnies et le haut-Diois, son suivi était grandement facilité par les données émises par sa balise GPS. Au mois d'avril 2018, sa balise a cessé d'envoyer des données. La dernière situait l'oiseau dans l'ouest du Parc National des Ecrins. Espérons que les observations réalisées sur le terrain nous permettront de prendre des nouvelles de cet oiseau malgré la perte de cette balise.

Julien Traversier, VEB

Etat d'avancement de la reproduction sur l'arc Alpin

Sur l'arc alpin, 51 territoires ont été identifiés fin mai 2018. 20 poussins sont nés et les plus précoces ont déjà pris leur envol. La mise à jour des données par les partenaires tout au long de l'été nous permettra d'avoir un nombre précis et fiable de poussin à l'envol début septembre.

Dans les Alpes françaises, 16 couples sont suivis et 11 poussins sont nés. 3 d'entre eux ont déjà pris leur envol début juillet.

Etienne Marlé, Asters



Gypaète barbu devant la Montagne la « Muzelle » © Cathy Ribot

Après un siècle d'absence, les gypaètes barbus reviennent dans les Alpes du Haut-Dauphiné

Pour la première fois depuis si longtemps, un trio (une femelle et deux mâles) s'est installé en Oisans et se reproduit sur la commune de Mizoën en Isère (38). Depuis quelques années, plusieurs gypaètes étaient observés dans le secteur. Cet hiver les choses se sont précisées et plusieurs accouplements ont été observés sur le site.

Grâce à une photographie, l'un des individus du trio a pu être identifié. Il s'agit d'un mâle, « Basalte », relâché dans les Grands Causses en 2012 dans le périmètre du LIFE Gypconnect.

La venue de Basalte chez nous constitue donc un bel encouragement et une preuve supplémentaire qu'un oiseau peut s'installer loin du lieu de son lâcher. Le suivi de la reproduction est assuré conjointement par l'association « Envergures alpines » et le Parc national des Ecrins.

Dans la continuité de plusieurs interventions dispensées par « Envergures alpines » auprès des enfants de la vallée, le baptême du gypaéton a eu lieu le 26 juin 2018. L'association a proposé à l'équipe pédagogique des écoles de Mizoën et du Freney d'Oisans (38) de confier aux enfants de la vallée la responsabilité de proposer plusieurs noms. C'est le nom de « Muzelle » qui a été tiré au sort parmi neuf propositions. La Muzelle est un sommet du massif des Ecrins (proche du lieu de nidification) qui culmine à 3 465 m.

« Muzelle » se porte bien et commence à muscler ses ailes. Il devrait prendre son envol au cours de la deuxième quinzaine du mois de juillet.

Cathy Ribot et Christian Couloumy, Envergures alpines



Poussin de Gypaète en captivité © Asters

De bonnes surprises dans l'Oisans (38)

Un nouveau couple a été trouvé l'hiver dernier en Oisans (Isère), entre les deux noyaux de population des Alpes du Nord (Savoie et Haute-Savoie) et celui des Alpes du Sud (Alpes de haute Provence et Alpes Maritimes). Il s'agit d'un trio qui est en train de mener à bien sa première reproduction avec un poussin qui devrait s'envoler prochainement (cf. Article "Après un siècle d'absence, les gypaètes barbus reviennent dans les Alpes du Haut-Dauphiné").

Il en est de même à Pralognan (73) où un nouveau couple a été découvert en début d'été avec un poussin au nid.

Etienne Marlé, Asters

Équipement de poussins nés en nature

Le programme de baguage, pose de GPS et collecte d'échantillons génétiques sur les poussins nés en nature se poursuit. Des observations régulières de bagues sont réalisées par l'ensemble des volontaires et partenaires ce qui permet de suivre ces jeunes individus.

En juin 2018, le poussin du Bargy Sud a été équipé au nid avant son envol de bagues et de GPS. Un prélèvement de plume nous permettra de connaître l'identité de ses parents.

Etienne Marlé, Asters

Des études au service du Gypaète barbu



Vercors
Mercantour
Haute-Savoie
Corse
Causses
Baronnies
Aude

Carte des déplacements des jeunes Gypaètes barbus équipés de balises GPS

Premiers éléments de suivis des déplacements du Gypaète barbu

Lors d'opérations de réintroduction, les suivis à long terme, notamment des comportements individuels, sont nécessaires afin de comprendre les processus permettant la fixation, la croissance et la viabilité des populations et d'optimiser les chances de réussite dans le cadre d'une gestion adaptative (UICN 2013). Dans ce contexte le Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation (CESCO) rattaché à Sorbonne Université, partenaire du LIFE Gypconnect, s'implique dans le suivi scientifique des actions de conservation du Gypaète barbu. Une première analyse des données télémétriques de 43 jeunes Gypaètes barbus a été réalisée au printemps 2018 au CESCO en collaboration avec le CEFE à Montpellier dans le cadre de l'action D1. Les données GPS concernent à la fois des oiseaux lâchés à partir de 2016 dans le cadre du LIFE dans les Grands Causses et les Préalpes, des oiseaux lâchés en Corse à partir de 2013 ainsi que des lâchers antérieurs, depuis 2007, dans les mêmes sites et dans le Mercantour. Quelques oiseaux juvéniles nés en liberté en Haute-Savoie, en Corse et dans les Pyrénées ont également été équipés d'une balise permettant la comparaison entre oiseaux en fonction de leur origine. Ces travaux ont permis d'aborder différents aspects comportementaux des jeunes Gypaètes lors de la première année post-envol : exploration, utilisation de l'espace (domaines vitaux) et prospection alimentaire avec notamment l'utilisation des placettes d'équarrissage naturel. Ces comportements dépendent-ils de l'origine réintroduite ou sauvage des poussins, de la région, du sexe ou encore de la présence ou non de sites de nidification dans la région ? L'analyse des déplacements met en perspective les différences existant dans les régions cibles des réintroductions, vides de congénères, ainsi que des variations saisonnières.

Lors du premier été de leur envol jusqu'à la fin de l'hiver suivant, les Gypaètes restent en majorité cantonnés à leur région d'origine, avec des mouvements et des domaines vitaux restreints. A partir du printemps suivant, les déplacements s'intensifient avec une extension de la surface des domaines vitaux et des départs exploratoires à grande distance qui traduisent une phase d'émancipation importante à cette période. Les oiseaux réintroduits dans les Causses se distinguent par des domaines vitaux réduits, une proportion importante d'oiseaux partant en trajets exploratoires à très grande distance (> 1000 km) et dans des directions très variables (jusqu'à la mer baltique ou l'Ukraine), ainsi qu'une utilisation intense des placettes d'équarrissage naturel. Ces comportements pourraient traduire des effets post-lâcher importants pour un site situé à plus grande distance des conspécifiques nicheurs, et au cœur des enjeux du LIFE. Si certains oiseaux lâchés dans les Préalpes (Baronnies et Vercors) montrent

des comportements similaires, les résultats sont moins clairs à l'échelle de ces populations qui pourraient alors bénéficier de la proximité de congénères dans la chaîne Alpine. Pour ces populations la fréquentation des placettes d'équarrissage naturel s'intensifie en hiver. En outre, l'étude des positions des reposoirs nocturnes sur la base de travaux réalisés par Nina King Gillies en 2017 sur la projection à l'échelle européenne des potentialités de nidification (Plume LIFE n°4) montre que les jeunes Gypaètes sélectionnent préférentiellement les zones les plus favorables à la nidification pour passer la nuit, venant donc appuyer la fiabilité des projections réalisées précédemment.

Les futurs oiseaux lâchés viendront compléter la représentativité des résultats obtenus, même si la nécessité reste d'intégrer aux analyses un plus grand nombre d'oiseaux sauvages pour permettre une réelle comparaison avec les Gypaètes réintroduits et préciser les tendances observées. Du fait du jeune âge des oiseaux suivis et de la maturité sexuelle tardive chez cette espèce (>5 ans), les taux de dispersion entre noyaux de population sensu stricto ne peuvent pas être estimés à ce stade du programme. Néanmoins, l'analyse des données GPS permet de mettre en évidence des mouvements exploratoires appuyant les potentialités de connexions futures entre populations. Ces conclusions sont donc relativement encourageantes même s'il ne faut pas non plus négliger l'éventualité d'un risque d'échec d'établissement de populations réintroduites. Sous l'effet de l'attraction conspécifique, une dispersion trop importante des individus lâchés vers les populations nicheuses déjà établies peut en effet engendrer des échecs locaux de réintroduction. Il est ainsi légitime de se demander si l'intensification des lâchers en termes d'effectifs et sur la durée ne serait pas souhaitable pour stabiliser les noyaux en cours de réintroduction, principalement dans les Causses où la population est la plus isolée et reste un élément central des enjeux du LIFE. Néanmoins, le programme est encore dans une phase précoce, et de tels déplacements étaient attendus. Il serait donc prématuré de conclure sur le devenir de ces populations et le succès du programme. Des oiseaux plus âgés commencent maintenant à se sédentariser, pouvant contribuer à fixer ces populations réintroduites à l'avenir. Des analyses de survie devront être réalisées pour compléter les projections de modélisation des scénarios démographiques initiés par Nastasia Faure-Mickels en 2016 (Plume LIFE n°1) et Cécile Tréhin en 2017 (Plume LIFE n°4) et estimer la viabilité de la métapopulation aux échelles locales et à l'échelle européenne.

Cécile Tréhin, François Sarrazin, Jean-Baptiste Mihoub, Olivier Duriez Sorbonne Université, Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation

Les électrocutions, une cause de mortalité

Les électrocutions sont en très large majorité mortelles pour les oiseaux qui en sont victimes. Elles contribuent à la diminution des effectifs de certaines espèces et provoquent des pannes du réseau électrique par court-circuit pouvant même mener à des départs de feu. Avec le développement, l'extension et la modernisation du réseau électrique, les risques pour les oiseaux continuent eux aussi d'augmenter. Les électrocutions sont depuis longtemps étudiées dans de nombreux pays afin d'estimer l'impact des installations électriques sur les oiseaux. Ces études sont à interpréter avec précaution, les résultats sont souvent approximatifs pour de multiples raisons (effectifs réduits, espèces limitées, biais etc..), mais il en ressort tout de même le rôle majeur des électrocutions... Ainsi aux USA, les études estiment entre 0.9 et 11.6 millions d'oiseaux par an (toutes espèces confondues) mourant par électrocution sur les lignes électriques (Loss, SR et al. 2014. Refining Estimates of Bird Collision and Electrocution Mortality at Power Lines in the United States. PLoS ONE 9 (7)). La France n'est pas épargnée par ce problème et c'est ainsi que presque un quart des animaux autopsiés dans le cadre du Life Gypconnect sont morts à cause des lignes électriques (électrocution, électrisation, collision).

Comment les oiseaux s'électrocutent-ils ?

L'animal est traversé par un courant électrique lorsqu'il touche deux éléments conducteurs possédant des potentiels électriques différents. Deux scénarios classiques d'électrocution existent :

- La percussion de deux câbles électriques en plein vol : c'est un risque non négligeable pour le Gypaète du fait de son envergure.
- L'atterrissage ou le décollage depuis un pylône : dans ce cas, l'oiseau touche souvent une ligne avec une aile et le pylône avec une patte (ou les deux).

Ainsi les lignes basses tensions posent rarement problèmes car elles ne sont composées que d'un seul câble et reposent sur un pylône en matériaux souvent non conducteur comme le bois. Il en va de même pour les lignes hautes tensions dont les câbles, très espacés, limitent les risques. Cependant quel que soit le type de lignes, le risque de percussion en plein vol avec des câbles électriques reste présent.

La mort n'est pas toujours instantanée mais elle est inévitable à court terme pour l'oiseau. Le courant qui le traverse perturbe les membranes cellulaires, ce qui entraîne des dysfonctionnements voire la mort des cellules. Il provoque aussi des brûlures par effet joule et entraîne à terme des lésions irréversibles entre le point d'entrée et le point de sortie. Les lésions engendrées peuvent toucher tous les types de tissus mais les plus affectés sont les tissus nerveux et musculaires.

On distingue ainsi :

- l'électrocution, lorsque la mort survient instantanément ou presque, ce qui représente la majorité des cas. L'oiseau est alors retrouvé proche de la ligne électrique responsable.
- l'électrisation, lorsque l'oiseau survit, il peut alors s'éloigner de la ligne électrique en cause et mourir à distance, suite à l'évolution des lésions nécrotiques.

Comment une mort par électrocution est-elle suspectée et identifiée ?

Lorsque l'équipe du CNITV reçoit un oiseau pour autopsie, elle travaille déjà sur les commémoratifs qui lui sont donnés. C'est un point très important. En effet, un oiseau retrouvé près d'une ligne électrique, qui plus est s'il s'agit d'une ligne moyenne tension, est

un indice précieux pouvant étayer l'hypothèse d'une électrocution. C'est pourquoi il est demandé aux équipes de récupération, une description de la zone de découverte, ses coordonnées GPS et des photographies afin de pouvoir contextualiser l'environnement de l'oiseau et les menaces associées.

Ensuite vient l'étape de l'autopsie en elle-même. L'observation extérieure doit être minutieuse. Quand l'état du cadavre le permet, des lésions typiques peuvent être retrouvées à la surface du corps de l'animal : plumes brûlées, brûlures aux points d'entrée et de sortie etc...

Brûlure induite par une électrocution sur une patte de gypaète barbu juvénile – CNITV ©

A l'ouverture des cavités, les organes internes sont minutieusement examinés et des lésions peu spécifiques peuvent être observées : hémorragies, pétéchies, congestions...

L'ensemble des données collectées permet ainsi de déterminer les causes de la mort dans un grand nombre de cas et de faire la différence entre une électrocution et une mort traumatique par percussion par exemple. Quelles que soient les conclusions de l'autopsie, des prélèvements de différents tissus internes font l'objet d'analyses toxicologiques systématiques..

Au total depuis le début de l'étude du LIFE Gypconnect en septembre 2015 l'équipe du CNITV a autopsié 67 rapaces (majoritairement des vautours fauves mais aussi des vautours moines, des gypaètes barbues, des aigles royaux etc...). La part de mortalité due aux électrocutions et électrisation est comprise entre 20,9% et 25% au total, sur toute la zone du LIFE (les Baronnies, le PNR du Vercors, le PN des Cévennes et le département de l'Aude). Il s'agit de la principale cause de mortalité dans cette étude. Les commémoratifs enregistrés sont parfois incomplets (absence de description de l'environnement, de coordonnées GPS ou de photographies, par exemple). Cependant, l'analyse des sites tend à confirmer la dangerosité supérieure des lignes moyenne tension par rapport autres. Il faut cependant noter qu'il n'y a pas, à l'heure actuelle et sur le programme Life Gypconnect, de ligne qui soit impliquée dans plusieurs cas de décès.

Lorsque l'on se focalise sur les résultats concernant le gypaète barbu, 7 oiseaux ont été autopsiés : 2 ont été électrocutés de manière certaine et 1 de manière probable, ce qui représentant presque 43% des causes de mortalité. Ces résultats n'ont pas de valeur statistique compte tenu du petit nombre d'oiseaux autopsiés, mais ils suffisent à confirmer que le gypaète est lui aussi exposé au risque d'électrocution.

Jean-Baptiste FARALDI, CNITV



Brûlure induite par une électrocution sur une patte de gypaète barbu juvénile © CNITV

Des actions au secours des gypaètes



Le Gypaète barbu Silvano © Nicolas Mourlan

Oiseaux recueillis par le centre de soins Hegaldia

Trois gypaètes adultes ont été pris en charge par le centre de soins Hegaldia cet hiver :

- La femelle « Silvano », 23 ans, a été relâchée le 23 juin. Les circonstances de son accident restent floues. Plus d'info : <http://rapaces.lpo.fr/gypa-te-barbu/lib-ration-du-gypa-te-silvano-au-pays-basque-bon-vent-et-longue-vie>
- Le mâle reproducteur de la vallée d'Ossau a été récupéré de façon inespérée par le centre de soins, et sera libéré en juillet lorsque ses rémiges auront fini leur pousse.
- « Biés », le troisième adulte ne vole pas encore très bien et il a besoin d'être exercé, il sera sans doute libéré fin août. Cet oiseau avait été équipé de marques alaires patagiales en Aragon, qui lui avaient provoqué une infection généralisée.

Martine Razin et Vadim Heuacker, LPO Pyrénées

Mort d'un mâle reproducteur

Au printemps 2018, un gypaète adulte a été découvert en difficulté en Savoie sous une ligne électrique. Il a été pris en charge par le centre de soins du Tichodrome (38) où il décèdera rapidement.

L'examen clinique a permis de se rendre compte qu'il s'agissait d'un adulte reproducteur (plaques incubatrices). Les équipes d'Asters et du Parc National de la Vanoise se sont mobilisés activement pour aller contrôler les couples reproducteurs des Alpes du Nord et valider la bonne présence des deux adultes.

Nous avons rapidement trouvé l'individu manquant, il s'agissait d'un des adultes du couple de Peisey Nancroix, en plein élevage du poussin. Une importante mobilisation de tous les partenaires a permis de créer un mini site de nourrissage pour aider la femelle à élever seul ce poussin. Baptisé PERCEVAL, il s'est envolé début juillet et tout semble aller pour lui.

Etienne Marlé, Asters

Des actions pour supprimer et réduire les menaces



Protection avifaune des lignes électriques, pour un territoire adapté aux grands rapaces - action C5

La protection des lignes électriques pour l'avifaune et notamment pour le Gypaète barbu prévue dans le cadre du LIFE Gypconnect se poursuit sur les deux sites de réintroduction (Grands Causses et Baronnies).

Suite au premier travail d'inventaire et de hiérarchisation des risques de collision et d'électrocution représentée par les lignes électriques, au moins 5 chantiers de sécurisation avifaune identifiés comme prioritaires sur le territoire des Grands Causses seront finalisés à l'échéance du programme LIFE. En décembre 2017, un premier chantier a pu être entrepris en urgence après la mort d'un Gypaète drômois ayant visité les causses (cf. Plume du LIFE n°4).

Les prochains chantiers qui seront engagés dans les Grands Causses ont pour objectif de garantir une sécurisation totale des lignes électriques sur les zones tampons autour des sites de lâchers de Gypaètes barbuis (6km de rayon). Au niveau du site aveyronnais, de nombreuses lignes représentent encore un risque majeur de collision et d'électrocution pour les grands rapaces à proximité de cette zone à forte sensibilité pour les jeunes Gypaétons. La LPO et Enedis Aveyron/Lozère ont ainsi décidé d'entreprendre un chantier conséquent à partir de la mi-septembre 2018 s'élevant à hauteur d'environ 40 k€ et sécurisant l'ensemble du linéaire reliant Trèves (Gard) à Revens (Aveyron). Pour cela, Enedis Aveyron/Lozère utilisera différents matériels : des balises Firefly seront déployées le long de la ligne, ainsi que des cierges et des sphères de dissuasion seront apposés sur et en amont des poteaux. La quasi-totalité des lignes électriques sur la zone tampon du site de lâcher aveyronnais sera sécurisée à l'issue de ce chantier. Les deux partenaires bénéficiaires du programme ont d'ores et déjà planifié la programmation des travaux pour 2019, qui devront être achevés avant le prochain lâcher de Gypaète barbu dans les Grands Causses, autrement dit avant mai 2019.

Dans la Drôme, Enedis Drôme/Ardèche et Vautours en Baronnies ont entrepris les mêmes démarches préparatoires d'inventaire et de hiérarchisation sur leur territoire. Pour mener à bien cet inventaire, une convention cadrant les modalités d'échanges de données sera signée entre les deux structures dans le courant de l'automne prochain.

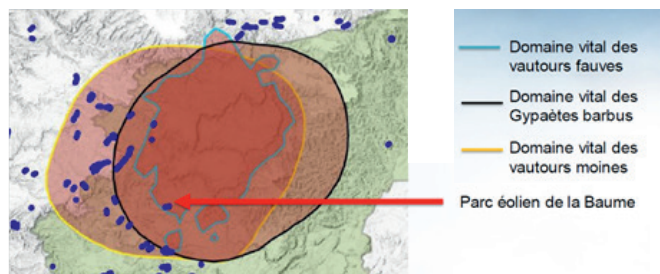
Noémie Ziletti, Léa Giraud, LPO Grands Causses

Des aérogénérateurs incompatibles avec la conservation des grands rapaces

Le parc éolien de La Baume, situé sur le causse du Larzac et composé de six aérogénérateurs, a fait l'objet d'une instruction en 2003. Après plusieurs refus, annulés par les juridictions administratives, le Préfet de l'Aveyron a finalement délivré le permis de construire par un arrêté en date du 5 décembre 2012. Depuis 2015, la LPO France et la LPO Aveyron n'ont cessé d'alerter les services de l'Etat sur les risques importants générés par ces machines. Le fonctionnement est en effet incompatible avec les programmes de conservation des vautours, mis en œuvre par les associations et l'Etat français, et il menace le maintien dans un état de conservation favorable ces populations de grands rapaces mais aussi de chiroptères. L'implantation d'un tel aménagement sur un milieu steppique présente également beaucoup d'autres nuisances vis à vis de l'intégrité écologique de cet environnement naturel particulier. Suite aux démarches engagées par le milieu associatif, un arrêté préfectoral est venu encadrer le fonctionnement du parc. Des études complémentaires visant à mesurer les enjeux et à quantifier les impacts sur l'avifaune sont en cours et le fonctionnement diurne est suspendu pendant leur réalisation. Cependant, les impacts environnementaux et paysagers demeurent. Les prescriptions prévues par cet arrêté sont provisoires, l'avenir reste donc incertain. La LPO a saisi, par un courrier en date

du 11 juin 2018, la Commission nationale française pour l'UNESCO afin de connaître sa position sur cet aménagement situé au sein du périmètre du Bien Causses & Cévennes et, le cas échéant, afin de renforcer le poids de ses actions. Par cette initiative, la LPO souhaite également alerter les élus et acteurs du territoires de l'impérieuse nécessité de préserver cette entité territoriale particulièrement riche en biodiversité. Un bilan intermédiaire de l'étude est attendu pour le mois de juillet 2018 et une prochaine réunion de suivi, avec les services de l'Etat et l'exploitant, se tiendra à l'automne.

Noémie Ziletti, Léa Giraud, LPO Grands Causses



Le parc éolien dit « La Baume », situé en plein cœur des domaines vitaux des vautours © LPO

Dans les Pyrénées des actions sont également engagées

Plusieurs actions ont été engagées dans les Pyrénées :

- Renouvellement du partenariat LPO / DREAL Nouvelle-Aquitaine / RTE pour les quatre années à venir pour la préservation du Gypaète barbu et du Vautour percnoptère sur le massif pyrénéen : cet accord prévoit la prise en compte des sites de reproduction (ZSM) en période de sensibilité des 2 espèces dans les opérations de surveillance et d'entretien hélicoptère des lignes à haute tension et THT, l'information spécifique des pilotes, la planification des opérations de balisage des lignes en vue de limiter les cas de mortalité par percussion.

- Signature de conventions de gestion locale avec EDF en faveur du Gypaète barbu avec le Parc national des Pyrénées et Nature Midi-Pyrénées, protégeant 7 couples dans les Hautes-Pyrénées.

- Première convention dans le cadre d'écobuages au Pays basque, en faveur du Gypaète barbu.

- Concertation avec les acteurs de la gestion pastorale : elle a été menée avec l'Institut Patrimonial du Haut-Béarn, le Centre de Ressources sur le Pastoralisme et la Gestion de l'Espace, le Centre Départemental d'Elevage Ovin des Pyrénées-Atlantiques, et la Fédération pastorale de l'Ariège pour limiter l'impact des hélicoptages pastoraux sur le Gypaète barbu et le Vautour percnoptère.

- Limitation des survols de sites de reproduction par l'Armée : des échanges avec l'Etat-Major de l'Armée de l'air permettront une meilleure prise en compte des ZSM à l'avenir ; le protocole Gypaète barbu (prise en compte des ZSM) a été présenté lors d'une formation sécurité aux élèves.

- Limitation des survols de sites de reproduction par les compagnies privées : des réunions et de nombreux échanges avec 6 compagnies privées ainsi qu'avec la compagnie suisse Air navigation Pro permettront aussi de limiter les perturbations de survol.

- Prise en compte des rapaces nécrophages dans le cadre du dispositif européen Natura 2000.

- Sensibilisation au risque d'intoxication : un livret d'information sur le risque d'empoisonnement avec des substances illicites devrait être disponible à la fin de l'été. Le projet « sites pilotes sans plomb » initié en automne 2017 se poursuivra en 2018 : les chasseurs des espaces protégés du massif et les forestiers de plusieurs forêts domaniales y participent en testant des munitions sans plomb.

Martine Razin et Vadim Heuacker, LPO Pyrénées

Le réseau « Casseur d'os » :

- Association des Naturalistes Ariègeois (ANA)
- Association des Pâtres de Haute Montagne (APHM)
- Cerca Nature (CN)
- Fédération des Réserves Naturelles Catalanes (FRNC)
- Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne (FDC 31)
- Groupe Ornithologique des Pyrénées et de l'Adour (GOPA)
- Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR)
- Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO, LPO Aude, LPO-Aquitaine)
- Nature Comminges (NC)
- Nature Midi-Pyrénées (NMP, NMP CL65)
- Observatoire de la Montagne d'Orlu (associé à ONCFS 09)
- Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (SD 64-65-66-31-09)
- Office National des Forêts (SD 64-65-66-31-09-11)
- Observatoire de la Montagne d'Orlu (ODMO)
- Parc National des Pyrénées (PNP)
- Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes (PNR PC)
- Réserves Naturelles Régionales du Pibeste-Alhouet, d'Aulon et de Nyer (RNR-65 et 66)
- Saiak

Plusieurs autres organismes pyrénéens et des observateurs indépendants coopèrent ponctuellement au suivi (Hegalaldia, FIEP, etc).



Le cadavre du Gypaète barbu DURZON, retrouvé en février 2018 © Léa Giraud

Plusieurs vautours empoisonnés dans l'Aveyron

2018 est une année noire pour les grands rapaces. Un Gypaète barbu, un Vautour moine, un Vautour fauve, un renard... depuis février, trois rapaces d'empoisonnés sont à déplorer dans les Grands Causses. C'est tout d'abord ce Gypaète, nommé DURZON et réintroduit en 2017, qui a été retrouvé sans vie sur la commune de Millau, intoxiqué par un insecticide de la famille des carbamates lors d'un repas qu'il venait tout juste de consommer. Pour les autres cadavres retrouvés un mois plus tard, il s'agit là encore d'empoisonnements par ces mêmes molécules (pendant longtemps utilisées en agriculture et aujourd'hui interdites). Ces mortalités recensées font malheureusement écho à d'autres utilisations illégales du poison dans ce secteur, trop nombreuses pour être seulement dues à l'écoulement de stocks anciens : un Vautour percnoptère en 2007, un Milan royal en 2011, un Aigle royal en 2012, un Vautour

fauve et un Vautour moine en 2013. L'usage illégal de ces produits phytosanitaires - pourtant prohibés depuis dix ans - continue de semer la mort sur la faune sauvage et notamment chez les vautours, en bout de chaîne alimentaire.

Une enquête a été conduite par les agents assermentés de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage de l'Aveyron, encadrée par le Parquet de Rodez. Des équipes cynophiles espagnoles et d'Andorre, spécialisées dans la recherche du poison, sont venues prêter main forte à l'équipe locale à deux reprises. Malheureusement les recherches menées sur le terrain sont restées vaines. L'(es) auteur(s) de ces délits n'est(ne sont) toujours pas identifié(s).

La LPO a saisi les pouvoirs publics et a invité les acteurs du territoire à se mobiliser à ses côtés pour dénoncer ces actes graves, notamment dans la presse. Elle a également porté plainte pour destruction d'espèces protégées.

Noémie Ziletti, Léa Giraud, LPO Grands Causses

Mieux connaître pour mieux protéger



Observation des vautours sur la commune de Veyreau © Emmanuelle Voisin

Animations estivales dans les Grands Causses

L'absence de lâcher de gypaètes sur les grands causses modifie le programme de sorties estivales consacré depuis 2012 au suivi des jeunes gypaètes réintroduits. Mais la LPO Grands Causses reste mobilisée ! Exposition « le retour du casseur d'os » à la maison des vautours, projections de films : séances de cinéma plein air et veillées, points d'observation en nature, animations auprès des enfants et stand sur les marchés de Millau ou de Nant permettront de découvrir ou redécouvrir les quatre espèces de vautours présents sur les grands causses et les actions engagées pour leur conservation.

Le détail des animations 2018 et leur actualisation sont disponibles sur le site internet de la LPO Grands Causses <http://rapaces.lpo.fr/grands-causses/agenda-des-animations> ou auprès de l'animatrice réseau Emmanuelle Voisin 05 65 62 86 26.

Emmanuelle Voisin, LPO Grands Causses

Graines d'Eleveurs se mobilise pour animer la fête de la nature

L'association « des Graines d'Eleveurs du Vercors » a animé la Fête de la Nature le 26 mai dernier à Archiane (commune de Treschenu-Creyers ; Drôme). Cette fête s'est déroulée tout au long du sentier des vautours inauguré à cette occasion.

Trois ateliers étaient proposés aux promeneurs pour les sensibiliser aux vautours et à l'importance de leur rôle dans la nature.

Le premier atelier permettait d'apprendre à reconnaître les 4 vautours différents présents en France grâce à des silhouettes à manipuler.

En continuant le chemin, les promeneurs rencontraient, dans un premier temps ; un atelier qui mettait en scène la chaîne alimentaire et l'importance de chaque maillon dans celle-ci. Dans un deuxième temps, les Graines d'Eleveurs mimaient la curée, c'est à dire le rôle de chaque vautour pour le nettoyage des cadavres d'animaux morts.

Enfin, pour les plus courageux, un troisième atelier était présent au belvédère où un nid de gypaète était représenté accompagné d'une exposition commentée sur la reproduction en milieu naturel ainsi qu'en centre d'élevage. Récompense suprême : les promeneurs pouvaient observer des nids de vautours fauves grâce à une longue vue fixe et aux longues vues des gardes du Parc naturel régional du Vercors.

Pour organiser cette journée les graines d'éleveurs avaient suivi une formation de la LPO pendant les vacances d'avril, formation financée par le programme Life Gypconnect.

Pauline Guillot, Association des Graines d'éleveurs



Animation de la fête de la nature par les jeunes de Graines d'éleveurs © SM-PNRV



Séminaire de Florac © Emmanuelle Voisin

Bilan positif du premier séminaire GYPCONNECT sur les interactions vautours/élevages

Le premier séminaire européen Life Gypconnect consacré au Gypaète barbu et plus largement au lien entre agropastoralisme et grands rapaces nécrophages s'est déroulé les 24 et 25 octobre 2017 à Florac. Les organisateurs, la Ligue pour la Protection des Oiseaux et le Parc national des Cévennes dressent un bilan positif de ce premier séminaire intitulé "Hommes, vautours, élevages... bénéfices croisés pour les territoires". Il avait pour objectif de partager et d'échanger sur les liens entre l'agropastoralisme et la conservation des grands rapaces nécrophages avec un focus particulier sur leur rôle d'équarrisseur afin de conforter et étendre à d'autres territoires, le réseau de placettes d'équarrissage naturel actuellement en place.

Plus de 70 ornithologues, scientifiques, représentants d'administrations, gestionnaires d'espaces naturels et quelques

éleveurs venus des Préalpes, des Pyrénées et du Massif central ont partagé leurs expériences et leurs connaissances aux travers de communications en séances plénières, de visites sur le terrain et la tenue d'ateliers participatifs. Ce premier séminaire a également permis d'échanger sur des points de blocage et de convenir d'outils et de dispositifs pour permettre de nouer ou conforter les liens entre l'agropastoralisme et les grands rapaces nécrophages.

L'ensemble des communications et des comptes rendus d'ateliers sont disponibles sur le site internet du Life Gypconnect ainsi que la vidéo de bilan du séminaire (<https://www.youtube.com/watch?v=akfp4RJL5PU>) et une autre sur l'une des trois sorties de terrain (<https://www.youtube.com/watch?v=t1mpZ1JCVuo>).

Par ailleurs, la soirée cinéma «Les vautours font leur cinéma» ouverte au grand public en présence de des précurseurs de la réintroduction des vautours dont Michel Terrasse, Jean-Louis Pinna, a connu un franc succès auprès de la population locale venue en nombre à cette soirée.

Jocelyn FONDERFLICK, Parc National des Cévennes



Plus d'informations sur :
www.gypconnect.fr



Grand Partenaire



Partenaires financiers



Coordinateur



Opérateurs

